

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 Février 2016

PARTICIPANTS : Présents : Mme PLAT Marie-France, Maire, Mrs HOMET Thierry, GASNIER Christophe, GUÉRIN Loïc, Adjoints, Mmes CHAUVIN Stéphanie, QUELIN Nadine, SIMON Michelle, Mrs CHAUVIN Jérôme, DOINEAU Noël, DUCHENE Dominique, POILVEZ Michel.

Absents : Mme MARTIN Émilie donne pouvoir à Mme CHAUVIN Stéphanie

MR COTTEREAU Éric donne pouvoir à Mr HOMET THIERRY

Mme DABOUIS Marie-José

Arrivée de Mme MICHELLE SIMON A 21h16 - Secrétaire de séance : Mr CHAUVIN Jérôme

Nombre de conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

Rubrique à l'ordre du jour

- Assainissement suite à test fumée
- Approbation rapport 2015 CLETC
- MAM facture déplacement coffret ERDF
- Validation des entreprises pour les travaux de la MAM
- TARIF location de salle à la journée en semaine 150 €
- Container verres – cimetière
- Indemnités de Maire
- Acompte travaux assainissement 33 - Rte d'Angers
- Officialisation des N° de route de St-Brice
- Questions diverses.

Marie-France relit et fait signer la seule délibération prise en janvier 2016

- Assainissement suite à test fumée

Visite de MR CHYRA responsable COM COM -

MARIE FRANCE explique que la caméra n'a pas pu être passée complètement route de Bouessay à cause de racines dans le réseau. Par contre, M. CHYRA va demander à la SOA de la passer entre la route de Bellevue et les pompes à la salle, passage qui n'a pas été fait alors que prévu.

Dans le rapport, il y a 3 habitations qui ont des eaux des gouttières qui vont à tort dans le réseau des eaux usés —nous préviendrons les propriétaires pour qu'ils se mettent en conformité.

La rue des notelleries est en réseau unitaire (eaux usées et eaux de pluie dans les mêmes tuyaux), cela concerne 6 à 7 habitations, mais dans un premier temps, on laisserait en l'état.

Par contre, rue des miracles, place de l'église, du bas de la rue des notelleries côté route de Saint Brice vers les jardins, le nouveau parking, toutes les grilles des caniveaux et avaloirs, y compris le réseau d'eaux pluviales arrivant du lotissement de la forêt, vont dans le réseau des eaux usées.

Il faut revoir tout le cheminement, l'estimation des travaux par le bureau d'études de la com com est de 25.000 € HT

Marie-France demande au bureau d'études de la com com de faire des consultations aux niveaux des entreprises pour faire ces travaux en 2016. Rappel, il y a plus de 100.000 euros en investissement du budget assainissement qui ne demandent qu'à être utilisés. Il faudra voir les résultats en 2017, rapport aux eaux parasites qui passent par les pompes à la salle et en conséquence, envisager de ne plus utiliser l'ancienne lagune.

Ce qui permettrait d'envisager une dépollution en 2018 au plus tôt ...

Nous avons un souci de colmatage dans les bassins de 2ème niveau suite aux nettoyages fait par Walter Blu et les années précédentes par Styl'paysage où lorsqu'ils coupent les roseaux, laissent sur place des feuilles, donnent un épais tapis de feuilles et morceaux de roseau où l'eau ne peut plus passer et début janvier 2016, constat que les bassins débordent.

Nous avons sollicité Huet (recommandé par Véolia) pour nettoyer ces bassins afin qu'ils reprennent leurs fonctions rapidement (intervention à partir du 10 février), un coût de 5 à 6000 €.

Les 6 autres bassins font leur travail.

Des tuyaux sont cassés, est-ce Walter Blu ? Ou ... ? On ne sait pas ! En tous cas, là encore environ 700 € pour faire les réparations.

L'année prochaine lors de la taille des roseaux, si les personnes qui feront la coupe constatent de la casse avant le nettoyage, il leur faudra prévenir un élu (ou faire de photos), sinon les frais de réparation seront à la charge des personnes effectuant ces coupes.

Voir si Walter Blu souhaite continuer à faire ce nettoyage des roseaux, sinon il nous faudra contacter l'ADAPEI au Bailleul qui le fait dans d'autres stations et que Véolia nous recommande.

- Approbation rapport 2015 CLETC

Approbation du rapport CLETC (répartition de charges sur toutes les communes) fait par la com. Com. et qui a été validé au conseil communautaire de décembre 2015, lié à la compétence nouvelle en matière d'urbanisme suite au désengagement de l'état.

Marie-France explique la répartition, en particulier pour Souvigné, on retouchait 4013 euros en 2014

- 2607 € en 2015
- 1201 € en 2016 et pour les années suivantes.

→**Délibération**

- + valeur sur les travaux dans le lotissement

- Dans le lotissement, sur le lot n° 3, il y avait un emplacement pour le coffret EDF mais à cause des places de parking devant la MAM, il faut que ce coffret soit déplacé, ces travaux sont réalisés par FTPB, ce qui engendre une + valeur pour 2685 € HT.

→**Délibération**

- Validation des entreprises pour les travaux de la MAM

- BLEU D'ARCHI a lancé fin décembre un appel d'offre pour la construction de la maison pour la MAM, il y a 14 lots.

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 22 janvier à 16h (le dépôt des dossiers devaient se faire avant 12h ce même jour) et le cabinet BLEU D'ARCHI a emmené les dossiers pour les examiner de plus près et retenir le mieux disant pour chaque lot, avec une répartition pour le choix de 40 % sur le prix et 60 % sur les aspects techniques.

Nous avons eu le retour des résultats de leur analyse le vendredi 5 février.

Dans certains dossiers il y avait des anomalies, un recueil a été établi par bleu d'archi et est à disposition pour la traçabilité des échanges

Lectures faites par MF des entreprises retenues en expliquant la conformité des exigences de l'architecte.

Le montant total des travaux s'élève à 197.761,97 € HT pour une estimation prévisionnelle de 220.000 €.

Beaucoup d'entreprises mayennaises ont répondues, elles ont des tarifs moins élevés qu'en Sarthe, constat de l'architecte par rapport à tous les dossiers qu'il gère.

## →Délibération

Une lettre recommandée est adressée à toutes les entreprises non retenues, à réception de celle-ci ils ont un délai de 12 jours pour contester notre décision des entreprises retenues.

M. MALBOIS, l'architecte de BLEU D'ARCHI contacte les entreprises retenues et prévoit la réunion de lancement (signatures des actes d'engagement et établissement du planning, fin de construction pour fin juillet 2016) le vendredi 26 février à 14h30.

Tous les membres du conseil peuvent y participer.

### - TARIF location de salle à la journée en semaine

Le club des aînés ruraux est mis en suspend, mais le musicien souhaite maintenir les dates retenues pour des bals qu'il animera (4 sur l'année 2016), location de la salle à la journée un mercredi.

Il nous demande de fixer un tarif particulier, MF propose 150 €.

Nous devons prendre une délibération pour ce type de location « jour » un mercredi, tarif à appliquer sur l'année 2016.

## →Délibération

### - Container verres – cimetière

Visite de MR NICOLAS PROD'HOMME responsable des containers à verre sur la com com.

Dans le lotissement seulement 20 % de remplissage, celui de la salle 80 %.

Il est proposé à titre de test : Déplacement du container verres de la rue des 4 bancs près de l'abri de bus rue du Pré à l'entrée du lotissement. Et d'en mettre un au cimetière Rte de Varennes.

D'autres propositions ont été faites, mais non retenues à la station Rte de Bellevue ou au début de la route de Bouessay.

### - Indemnités de Maire

Marie-France explique qu'il y a une nouvelle législation qui oblige les maires des petites communes et en particulier celles de moins de 1000 hab. de prendre la totalité de l'indemnité, alors que MF ne touche que 60 %. Dans un premier temps MF propose que la rémunération reste la même. Mais si cette obligation se confirme cela va augmenter les dépenses de fonctionnement d'environ 4000 € par an. MF voulait faire des dons à la commune, mais c'est plus compliqué que l'on croit et il faudrait passer par un notaire...

### - Acompte travaux assainissement 33 - Rte d'Angers

MR JARDIN Jérôme 33 Rte d'Angers a envoyé un double de l'acompte assainissement qu'il a réglé soit 5046 € HT. Nous avons convenu de lui verser : 3001,96 euros, nous l'informerons que nous attendons que les travaux débutent pour lui verser ce montant.

### - Officialisation des N° de route de St-Brice

Sur la Rte de St Brice il n'y a pas de numéro officiel, sur les maisons se situant au niveau des Guenaudières. Nous devons délibérer pour donner les numéros aux différents propriétaires :

## →Délibération

### - Nom de rue du lotissement

Après débat sur le nom de la rue dans le lotissement le clos des vallées, et il est proposé d'attribuer le nom de « Rue des chênes »

Vote : Contre 1

Abstention 1

Pour 11

## →Délibération

### - Demande de Subvention d'une association externe à Souvigné

LA SABOLIENNE demande une subvention, suite aux différents alevinages qu'elle fait sur la commune de Souvigné (pour l'ouverture de la truite en mars en particulier)

MF dit que par principe, on ne donne qu'aux associations de la commune.

L'association participe à l'animation de la commune, car les pêcheurs sont nombreux suite à ces alevinages et que les années précédentes, les bénévoles de l'association nettoyaient les berges près de la salle.

Il est donc décidé de donner une subvention suite au vote sous réserve que l'association, en plus de l'alevinage nettoie les berges.

Vote : 5 abstentions et 8 pour

Le montant octroyé serait de 100 euros pour l'année 2016.

→Délibération

#### - Journée bénévolat

Rappel qu'une journée de bénévolat est prévue le samedi - 21/05/2016

Dominique DUCHENE sera absent, mais la date est maintenue (si on change, il y aura d'autres absents)

MF prend en charge le repas du soir, vu l'augmentation de ses indemnités

#### - Confirmation de la Réunion publique le vendredi 3 juin 2016 20h30

#### - EGLISE

Réunion pour les travaux sur la sacristie le 17 février à 9h30

4 architectes ont été contactés pour le suivi des futurs travaux, pas de retour à ce jour, il faudra sans doute les relancer.

Pour info il n'y a que 100 € versés dans les fonds de la fondation du patrimoine pour Souvigné.

(sachant qu'il faut 1200 € pour commencer les travaux)

#### - Construction de la MAM

Marie-France informe qu'elle a sollicité différentes personnes pour essayer d'obtenir des aides :

Madame SYLVIE TOLMONT, notre député, viendra en mairie avec son assistante le mardi 23 février pour parler du projet (voir l'emplacement ?).

Madame Vanessa CHARBONNEAU doit venir prendre connaissance du projet, c'est l'assistante parlementaire de Marc Joulaud, vice-présidente à la région depuis les élections de décembre.

- MICHELLE PREND la parole et demande des signatures de soutien pour essayer de récupérer des fonds via « le Pèlerin »

#### - Ecole

LOIC informe que le conseil d'école a eu lieu le jeudi 4 février.

Les effectifs sont maintenus pour la rentrée prochaine : 52 élèves inscrits

M. BALLOT, l'inspecteur avait prévenu la mairie que Souvigné était classé dans les communes avec possibilité de fermeture d'une classe.

Une annonce dans le journal OUEST FRANCE va être diffusée pour anticiper l'information en confirmant que les effectifs ne changent pas l'année prochaine et qu'il y aura maintenant des 3 classes.

Différentes demandes :

. l'aménagement sécurisation de la cour → sera revu lors des travaux de mise en accessibilité en 2017 ? ou 2018 ?

. problème de compteur électrique qui saute (compteur commun avec la mairie)

. porte classe 3 qui se bloque (barre sortie urgence)

. interrupteur des toilettes

Abandon de l'achat de la cabane et le budget prévu serait reporté en peinture pour la cour (spécifique extérieur), en panneaux de contre plaqué pour faire des frises.

L'activité jardin va reprendre

L'école va créer une BD qui sera insérée dans le bas du bulletin municipal en juin

Il faut prévoir d'informer Clémence de la date de parution du prochain bulletin.

- Cantine

Réunion commission cantine le jeudi 4 février :

Globalement tout va bien

Des remarques côté parents, des problème avec le fromage

Il est proposé de faire une permanence par cycle de 6 semaines (Loïc et les employées au service), pour accueillir les parents et les informer de ce qui se passe à la cantine.

LOIC explique qu'il faudra expliquer soit par courrier ou via le site internet, le coût exact de la cantine aux parents, sachant que c'est un vrai service.

Pour la cantine, il faudra être plus rigoureux pour recevoir les certificats médicaux, pour demander le remboursement des repas →48 heures après la 1ère absence : à mettre dans le règlement de cantine de l'année prochaine.

PROCHAIN CONSEIL LE 1<sup>er</sup> MARS 2016